

Apport de l'Apprentissage et l'exercice d'un métier dans l'Emancipation de la jeune fille en milieu urbain à l'image de la ville de Vogan au Togo

Mafobatchie NANTOB

Docteur, Maître-Assistant, Département de Sociologie, Université de Lomé, Togo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The woman is often considered as the basis of the development without we know the ways by which she reaches there. So in certain countries as Togo, thanks to the apprenticeship, the woman, in particular the girl of today succeeds and gives way in the "society of the people", and this is true in spite of the difficulties which she faces. To encircle better the impact of the learning and the exercise of a job on the emancipation of the girl in urban zones, we were interested in the city of Vogan. Through this study, the link between the doing of a job and the emancipation of the girl is established, and we highlighted the measure at which these activities they excel.

KEYWORDS: Apprenticeship, job, feminine emancipation, urban area, Vogan.

RESUME: La femme est souvent considérée comme la base du développement sans qu'on sache les moyens par lesquels elle y parvient. Ainsi dans certains pays comme le Togo, grâce à l'apprentissage, la femme, en particulier la jeune fille d'aujourd'hui réussit et se fait une place dans la "société des hommes", et ceci, malgré les difficultés auxquelles elle fait face. Pour mieux cerner l'impact de l'apprentissage et l'exercice d'un métier sur l'émancipation de la jeune fille en milieu urbain, on s'est intéressés à la ville de Vogan. A travers cette étude, le lien entre l'exercice d'un métier et l'émancipation de la jeune fille est établi, et on a fait ressortir la mesure dans laquelle ces activités elles excellent.

MOTS-CLEFS: Apprentissage, métier, émancipation féminine, milieu urbain, Vogan.

1 INTRODUCTION

L'émancipation peut être définie comme l'action de se libérer d'une tutelle. Dans le monde actuel, c'est l'un des concepts qui constituent les thèmes de discussions simples ou de débats médiatiques. Plusieurs actions ont été menées dans ce domaine donnant lieu à une autre vision, plus positive de la gent féminine. Ainsi, la femme depuis lors reléguée au second plan, préoccupe plus de nos jours les grands penseurs. Selon cette nouvelle vision, la femme n'est plus seulement faite pour s'occuper des besoins de son foyer ; mais, a aussi besoin d'être autonome, de s'épanouir. Par le passé, la femme est restée exécutrice des ordres de son mari et ne participe pas aux discussions ni aux projets de développement (Amouzou, 2010). Mais, par la mondialisation, la femme d'aujourd'hui a de plus en plus la capacité de revendiquer ses droits et sa liberté. Pour parvenir à s'imposer et à participer au développement de sa société de façon effective, la femme a besoin d'avoir une source de revenu la rendant autonome, surtout financièrement par rapport à son mari ou à sa famille. Sur ce, elle a besoin d'apprendre un métier¹ (Descolonges, 1996) qu'elle pourra exercer en toute quiétude. En réalité l'apprentissage et l'exercice

¹ Dans le cas où elle ne peut pas aller à l'école

d'un métier constituent pour la femme un moyen de se libérer du joug familial. En définissant l'apprentissage comme « **une forme d'éducation alternée ayant pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle** »², on constate qu'il peut rendre autonome toute personne qui s'y oriente. Il est donc clair que l'émancipation de la femme ou de la jeune fille peut découler de l'apprentissage d'un métier (Amouzou, 2008). On remarque alors que cette notion d'émancipation est liée à l'autonomie ; ainsi l'apprentissage doit être lié aux finances. Il faut souligner que l'exercice d'un quelconque métier ne peut conduire à l'émancipation de la femme qu'avec un revenu conséquent. On constate que beaucoup de jeunes filles s'intéressent à l'apprentissage de métiers. Alors, dans cette ambiance dynamique, les jeunes-filles des milieux urbains se voient réellement émancipées d'elles-mêmes, au lieu d'attendre un changement brusque et sans effort de la part de ceux qui luttent pour l'émancipation de la femme. C'est ce qui amène ces jeunes filles à ne pas s'arrêter à l'apprentissage d'un métier mais à l'exercer ; et, c'est d'ailleurs le plus important. En se posant la question suivante : En quoi l'apprentissage et l'exercice d'un métier contribuent-ils à l'émancipation des jeunes filles des milieux urbains ? On suppose au début de cette étude que l'apprentissage et l'exercice d'un métier ont beaucoup d'impacts positifs sur la vie de la jeune fille citadine et entraîne son émancipation dans sa stratégie d'insertion urbaine. De ce fait, cette fille occupe-t-elle aujourd'hui une bonne place dans nos sociétés modernes ? Les jeunes filles des milieux urbains, portent-elles un intérêt réel à l'apprentissage ? Celles qui ont appris un métier, l'exercent-elles ? L'apprentissage et l'exercice d'un métier, conduisent-ils à une émancipation effective des jeunes filles en ville ? Face à ces questions constituant la problématique de cette recherche, on a formulé des hypothèses comme : la jeune fille est mieux vue dans nos sociétés modernes ; les jeunes filles des milieux urbains s'intéressent à l'apprentissage et mettent tout en œuvre pour exercer le métier appris ; à travers l'exercice d'un métier, les jeunes filles de milieux urbains se voient émancipées. De façon objective, cette étude permet d'identifier la place qu'occupe la jeune fille d'aujourd'hui dans sa société, relever l'intérêt et expliquer l'engouement que les jeunes filles en ville portent sur l'apprentissage et l'exercice d'un métier, dégager le lien entre l'exercice d'un métier et l'émancipation des jeunes filles des milieux urbains. Les informations recueillies dans cette étude sont exposées en trois points à savoir la place de la jeune fille dans les sociétés modernes togolaises (I), les jeunes filles des milieux urbains et les métiers artisanaux et le cursus de l'apprentissage à l'émancipation de la jeune fille. Pour ce faire, ce travail a nécessité une bonne méthodologie d'approche.

2 MÉTHODOLOGIE

Pour mieux cerner les points saillants de la problématique et les présenter de façon plus ou moins fidèle, on a fait usage de différentes approches à savoir : l'approche quantitative, l'approche qualitative, la revue documentaire et l'observation (Grawitz, 1993).

Des questionnaires ont été conçus dans le cadre des enquêtes statistiques (approche quantitative). En effet on a eu à adresser des questionnaires préalablement établis à des jeunes filles de la ville de Vogan³, qui constituent notre population-cible.

On a aussi, à base de guides d'entretiens, posé quelques questions aux enquêtés dans le but d'avoir plus de précision et d'approfondissement sur le sujet. Pour plus de précision, on a assisté certaines jeunes filles de la ville de Vogan dans l'exercice de leurs métiers.

Persuadés de n'avoir pas eu toutes les informations sur la problématique à partir des seules enquêtes, ni d'avoir cerné le sujet dans sa totalité, on a fait recours à la documentation appropriée qui contiennent les éléments nécessaires pour ce thème.

3 LA PLACE DE LA JEUNE FILLE DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES TOGOLAISES

Jusqu'à une ère récente, quelque soit sa société d'appartenance, la femme a été considérée comme mineure vis-à-vis de la loi et ne jouit d'aucun droit. De part dans le monde, précisément dans les pays africains à l'instar du Togo, même dans les milieux urbains, cette conception était aussi accentuée. C'est un milieu où est développé le commerce, contrairement aux milieux ruraux où l'agriculture constitue l'activité principale des habitants. Jusque-là, le garçon a toujours été considéré

² Microsoft ® Encarta ®2009. © 1993-2008 Microsoft corporation

³ L'une des villes du Togo, située sud-est du pays

comme le pilier de la famille, et la fille de son côté a été maintenue au dernier rang à tous égards. Néanmoins il existait aussi en ces temps à travers le monde, quelque rares femmes (du moins dans la Grèce antique) qui jouissaient de droits. C'est le cas de la Poétesse Sappho, dont l'influence intellectuelle est majeure dans le monde grec du VII^e siècle av. J.-C. et de Cléopâtre qui régnait seule sur le royaume Lagide au I^{er} siècle avant notre ère⁴. Même si la femme a été brimée pendant des siècles, elle bénéficie aujourd'hui d'une émancipation effective à travers plusieurs activités. En Afrique, avec l'avènement de l'école, tout a évolué dans les différents pays, surtout au Togo. Parce que les populations ont commencé par s'instruire en commençant par les hommes, et ensuite les femmes ; les mentalités changèrent peu à peu. Au fil du temps, avec les efforts fournis par l'état dans le domaine éducatif, les parents ont pris conscience des avantages de l'éducation scolaire et effectuent depuis lors l'inscription de leurs enfants à l'école. Malgré cette prise de conscience, les jeunes filles sont restées les "bonnes de maison"⁵ et ont été pendant longtemps exclues du système éducatif (Amouzou, 2010 : idem). Le slogan fétiche était : « Une fille à l'école, ça n'aboutira à rien. »⁶ Elles restaient à la maison pour s'occuper de la cuisine et veiller à ce que le déjeuner ou le dîner soit prêt avant le retour des garçons de l'école. Plus tard, et surtout avec les années 1980, les mentalités changent et les filles aussi finissent par trouver de place dans les établissements scolaires. C'est ainsi que les femmes ont eu la possibilité de faire des études et d'exercer des professions, jadis réservées aux hommes.

Aujourd'hui, si au Togo, beaucoup de femmes peuvent conduire une moto ou une voiture, mieux encore des engins lourds, c'est que la femme occupe maintenant une bonne place dans les différentes sociétés. Ceci se fait mieux voir au niveau des familles où les femmes exercent une profession, la plupart du temps fruit de leurs études et de l'acquisition de leurs diplômes (Amouzou, 2008 : idem). Ainsi, à travers une petite enquête, on a recueilli des propos qui montrent comment la femme peut être mieux vue en exerçant une profession. Une enquêtée, femme d'instituteur et mère de quatre(4) enfants confie ceci :

« Si seulement mes parents m'avaient soutenue...je n'ai pas pu avancer dans les études sinon faute de moyen, et pourtant j'avais de très grands rêves qui se sont transformés en cauchemars lorsque j'ai été obligée de me contenter de mon petit bazar pour arriver à aider mon mari dans les dépenses de la maison », elle ajoute : « Puisque moi je n'ai pas pu faire d'études supérieures, je fais tout pour que mes enfants le fassent et aillent le plus loin possible ; surtout mes filles » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, février 2016).

Dans les discussions avec cette femme, on lui a posé une question pour avoir son avis sur la place qu'occupe la femme dans les sociétés d'aujourd'hui, et elle répond en disant : *« Selon ce que je vois dans le quartier ici, et surtout à la télé, les femmes occupent une bonne place au Togo aujourd'hui, elles ont de bons boulots surtout. Mais pour ça, elles ont fréquenté beaucoup »* (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, février 2016). Ceci montre l'importance de l'école et l'éveil de la conscience sur l'éducation scolaire dans la marche vers une émancipation totale de la gent féminine à travers l'exercice d'une profession. Néanmoins, tout comme il est vrai que l'école a beaucoup contribué si l'on considère la capacité de la femme à travers l'émancipation des jeunes filles d'aujourd'hui dans les sociétés modernes, il est aussi juste de savoir que l'école n'est pas la seule institution capable de faire progresser ou propulser la jeune fille et la rendre indépendante. Car, les jeunes filles n'ont pas toutes les mêmes capacités intellectuelles, ni les mêmes conditions sociales et familiales. C'est ainsi que celles qui ne peuvent pas aller à l'école se dirigeront vers les centres d'apprentissage.

4 LA JEUNE FILLE DES MILIEUX URBAINS ET LES METIERS ARTISANAUX

L'artisanat est un travail souvent manuel et traditionnel, reconnu par la société et dont on peut tirer les moyens de subsistance. Il permet aux jeunes qui ne sont plus en âge ou n'ont pas la capacité nécessaire pour profiter d'une éducation scolaire de pouvoir subvenir à leurs différents besoins. Ces jeunes, dont la plupart sont des filles se voient orientés vers l'apprentissage des métiers, souvent artisanaux. Ici, dans le cas des jeunes filles, essentiellement de milieux urbains, le choix du métier a souvent été effectué par les parents, soit parce que tel métier procure beaucoup de revenus financiers, soit parce que tel autre métier ne pilule pas encore et les spécialistes sont très recherchés. Pour cette frange féminine, l'apprentissage d'un métier constitue un moyen de s'affirmer sur le plan socioprofessionnel et s'auto-assurer par le fait que

⁴ Microsoft ® Encarta ®2009. © 1993-2008 Microsoft corporation (Histoire des femmes)

⁵ La place insignifiante donnée à la femme dans les milieux ruraux

⁶ Sous l'Orage, Seydou Badian

l'Homme se sente en sécurité lorsqu'il est impliqué dans un réseau relationnel, « niche sociale »⁷ à laquelle il s'identifie (Leplat et al., 1970)

Pour leur apprentissage, les jeunes filles à l'instar de celles de la ville de Vogan sont obligées sont confrontées à beaucoup de difficultés à commencer par le manque de soutien financier. Elles décident alors de chercher d'autres moyens de survie comme le commerce ou l'aide-ménager communément appelé « *bonne ou domestique* » afin, de rassembler un peu de fonds pour les frais d'apprentissage et les autres frais. L'une de nos enquêtées vivant dans ce cas et ayant 16 ans s'est confiée en ces termes : « *mes parents n'avaient pas les moyens pour m'aider, je n'avais personne j'ai décidé de travailler chez une famille pour que, après quelques années je rassemble de l'argent. C'est comme ça que j'ai fait pour apprendre mon métier* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, février 2016). Une autre plus âgée de 24 ans renchérit en ces termes : « *moi, j'étais chez mon oncle. Il était un père de famille. Sa femme me traitait comme leur bonne. Ce qui faisait que c'est moi qui allais tardivement au service* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, février 2016). Quelques fois, elles sont obligées de subir toutes sortes d'atrocités de la part des personnes sur qui elles comptent pour les aider. En partant de ces difficultés on s'est demandé si toutes les jeunes filles qui apprennent un métier arrivent à l'exercer.

Exercer le métier appris, implique la mise en œuvre de plusieurs facteurs surtout le soutien financier et la mise en confiance par son entourage dont principalement la famille. A ce prix, on choisit une activité et on s'y défend. Dès lors que des acteurs occupant certains postes se regroupent pour définir et défendre leurs rôles, débattent et tentent de stabiliser des savoir-faire spécifiques, et font l'effort d'encadrer l'accès au marché du travail en revendiquant une identité spécifique, se reconnaissant entre eux et vus comme tel par les autres, on peut alors parler de métier (Descolongs, 1996, idem). Ainsi, le tableau ci-après illustre le pourcentage des jeunes filles qui exercent leur métier à l'issue de leur apprentissage.

Tableau n° 1 : Répartition des jeunes filles exerçant le métier appris selon leurs âges

Ages	Exercice du métier appris		NON		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
19 à 22 ans	11	10	33	30	44	40
23 à 26 ans	33	30	11	10	44	40
27 et plus	22	20	0	0	22	20
Total	66	60	44	40	110	100

Source : Enquête de terrain, février 2016

La majorité des filles enquêtées (60%) exerce le métier appris, et elles sont plus nombreuses entre 23 et 26 ans d'âges. En termes d'âge, on constate que la grande partie de notre échantillon est composée de filles dont l'âge est compris entre 19 et 26 ans, et une faible partie concernée par les métiers (20%) est âgée d'au moins 27 ans. On constate un engouement pour l'exercice d'un métier pour la tranche d'âge des jeunes car les données montrent que les plus jeunes sont plus nombreuses à exercer leur métier à cause du manque de moyens et du fait qu'elles se situent dans la fleur d'âges où l'on pense plus à réussir son avenir. Ceci explique qu'elles se retrouvent dans les marchés ou d'autres activités à la recherche de l'argent afin de s'installer. La plupart de celles âgées de 27 ans et plus ont réussies à s'installer et exercer leur métier grâce à l'appui financier de leurs époux, dans le souci de leur attribuer une fonction rémunératrice et une identité professionnelle.

De ce fait, pour qu'un métier apparaisse et se développe à partir d'un poste, il faudrait, selon Latreille (1980)⁸, que trois conditions soient réunies : existence d'une formation spécifique, reconnaissance du métier par autrui et regroupement des personnes concernées. On créerait donc des métiers quand des gens d'un même domaine se regroupent pour négocier la définition des rôles, des tâches, des savoir-faire et connaissances que les candidats au métier doivent développer et ce, pour sortir de la polyvalence indifférenciée, indistincte (opposition entre polyvalence et métier). En effet, un métier « stabilise une spécificité sur le plan des activités professionnelles ». Latreille (1980, idem) souligne ainsi le grand rôle des groupes dans la constitution d'un métier qui, n'existe en tant que tel que par la revendication et l'appropriation de son identité.

⁷ AMOUZOU ESSE, 2010

⁸ Latreille G., *La naissance des métiers en France*.

Toutefois, la question de l'identité reste particulièrement difficile à traiter. D'après le modèle fonctionnaliste des professions, le sentiment d'identité découle du sentiment d'appartenance à une profession socialement indispensable, d'une longue socialisation et de l'usage d'un vocabulaire particulier, le tout constituant un espace social identifiable. Toutefois, Dubar (1994), affirme que « l'identité de métier est plus complexe qu'il n'y paraît ». Il y a donc deux processus identitaires : une dimension biographique et une dimension institutionnelle. Dubar s'inspire de cette tradition pour construire son modèle des identités au travail. Il associe les processus biographiques de construction d'une « identité pour soi » et les mécanismes structurels de reconnaissances des « identités pour autrui ». Les formes identitaires se situent donc à l'intersection des constructions biographiques voulues (identité que je me donne) et des processus relationnels de reconnaissance par autrui, plus subis (identité que l'on me reconnaît). Dès lors qu'elles s'affirment dans un métier, où elles se spécialisent à mesure du temps d'exercice, la recherche s'oriente sur le processus d'émanation de l'émancipation tant recherchée par la gent féminine.

5 DE L'APPRENTISSAGE A L'EMANCIPATION DE LA JEUNE FILLE

L'apprentissage d'un métier a des étapes qu'il faut suivre l'un après l'autre. La première étape consiste à remplir une fiche qui montre l'approbation du règlement intérieur de l'atelier. Après quelques mois d'« essai », arrive l'étape de la signature du contrat. C'est au moment du contrat qu'on précise le nombre d'années d'apprentissage. Les apprentis ont une durée d'apprentissage qui n'est pas la même, elle varie selon le type du métier. Si c'est la couture simple, il faut trois ans, haute-couture (Homme-Damme) cinq ans ; pour la coiffure l'apprentie doit faire trois ans pour finir et cinq ans si l'esthétique (soins de visage, pédicure-manucure) y est associée. C'est en ce moment qu'on précise le statut matrimonial (dame ou demoiselle) car les demoiselles ne sont pas autorisées à porter une grossesse pendant leur apprentissage sous peine d'amendes. La troisième étape est celle du passage de l'examen de fin d'apprentissage qui, pose assez de difficultés aux apprenants et leurs patronnes. Au niveau des apprenties, les conduites disciplinaires à savoir, se soumettre à la patronne et être à sa merci, rejaillissent pour les règlements de comptes. Une indiscipline peut entraîner une disqualification de candidature pendant le nombre d'années nécessaires pour le règlement du litige. Ceci constitue l'une des raisons de l'implication actuelle jugée parfois tardive de l'Etat pour les examens de fin en délivrant aux méritants leur Certificat de Fin d'Apprentissage qui, leur donne accès à beaucoup d'opportunités.

Ainsi, l'apprentissage est un processus par lequel les jeunes tout comme les adultes, bref tout être humain parvient à l'acquisition de quelque chose de nouveau en termes de connaissance ou de savoir-faire, de compétences pouvant permettre de se spécialiser dans un domaine précis. Il n'est pas à cet effet un processus de transmission de la vision trop réductrice, mais surtout un processus de transformation de la connaissance. Il y a là, en effet, de la part de l'apprenant un travail d'appropriation qui se met en place et de la part du formateur un travail spécifique pour favoriser cette appropriation. Aussi, on conçoit que dans tout processus d'acquisition de connaissances ou d'aptitudes, de compétences, de savoir-faire, savoir-être, le contenu de l'apprentissage doit être pris en compte, de même que la situation d'apprentissage, les motivations, les relations au savoir, au groupe ; c'est ainsi qu'entrent en ligne de compte une multitude de contextes relationnels, organisationnels et des variables leviers et des variables freins qui ne doivent pas être négligées.

Dans les années 40 et 50, les travaux béhavioristes sur l'apprentissage sont en pleines explosions et ont lancé toute une série d'études complexes sur la perception, la motivation, le langage, l'attention de l'apprenant. Selon le principe de la théorie béhavioriste, l'apprentissage est une modification du comportement provoquée par des stimuli venant de l'environnement. Ce « conditionnement » pousse Skinner (1974) à proposer une méthode pédagogique où sont pris en compte ces stimuli. Il soutient l'idée que l'apprentissage peut être obtenu selon un système de récompenses ou punitions résultants de renforcements positifs ou négatifs. Il estime ainsi que l'individu aura tendance à adopter un comportement lui permettant d'éviter les renforcements négatifs et d'augmenter la survenue de renforcements positifs. Sur cette même base, Hull (1943), développant la notion de motivation, y ajoute des variables supplémentaires et intermédiaires entre stimuli et réponses qui agissent sur l'apprentissage : ce sont « *la force de l'habitude* » et « *la motivation à agir* ». Les pratiques qui sont alors mises en place sous le nom « *d'enseignement programmé* »⁹ consistent à proposer à l'apprenant des tâches de complexité croissante en fonction des réponses chaque fois données. L'objectif annoncé par cette doctrine est de modifier certains comportements ou modes de penser jugés inadaptés à l'apprentissage. L'un des premiers courants à s'opposer

⁹ Méthode d'enseignement, organisée selon une suite d'étapes progressives et sur des programmes individualisés.

vivement à la notion de conditionnement prévalant dans les théories béhavioristes est la "Gestalt théorie" ou « *psychologie de la forme* »¹⁰. Cette théorie, développe l'idée selon laquelle la résolution d'un problème d'apprentissage ne résulte pas de simples conditionnements mais suppose aussi et surtout qu'elle résulte de la compréhension de schèmes d'action complexes articulés entre eux. Ainsi, l'apprentissage est d'abord le fruit d'une période de tâtonnements, suivi d'une phase courte de réflexion puis d'une compréhension de la solution. La psychologie du développement de Piaget (1988) rejoint cette conception. Piaget insiste sur le fait que ce processus ne se fait ni automatiquement ni isolément : il est le fruit d'une intégration sociale au sein d'un groupe culturel précis. Si apprendre est une auto-transformation, un acte individuel, cette évolution ne peut se réaliser sans l'intervention active de tiers compétents porteurs de normes, de règles et de valeurs particulières. Cette conception est enrichie par Bruner (1996) qui ajoute que ce sont les composantes culturelles, psychologiques et sociales de ces interactions qui déterminent le déclenchement et la poursuite des apprentissages. Ces théories à la fois constructivistes et interactionnistes signalent ainsi que : premièrement, l'apprenant est un sujet actif et deuxièmement, il agit et réagit en fonction de son environnement tel que le formateur, le groupe social d'appartenance et le contexte général de l'apprentissage. Enfin la théorie de l'apprentissage social de Bandura (1995) désigne aussi trois procédures d'acquisition qui ont leur source dans l'entourage de l'individu : l'apprentissage dit vicariant résulte de l'imitation par l'observation d'un congénère qui exécute le comportement à acquérir entre autres le formateur ou membre leader du groupe ; la facilitation sociale désigne l'amélioration de la performance de l'individu sous l'effet de la présence d'un ou de plusieurs observateurs ; ce qui conduit à privilégier dans de nombreux cas les formations en groupe, enfin, l'anticipation cognitive est l'intégration d'une réponse par raisonnement à partir de situations similaires, ce qui conduira aux méthodes de l'éducabilité cognitive, essentiellement mise en place à l'intention des adultes. Bruner (1996, idem) y ajoute un élément supplémentaire : le rôle joué par « l'ambiance culturelle » de l'individu. Son apprentissage et la réussite de celui-ci dépendent aussi de la culture ethos habitus, système symbolique dans laquelle évolue l'individu. L'apprentissage est ainsi d'après notre étude un processus d'acquisition de savoir-faire par l'apprenant dans le but d'augmenter ses performances professionnelles ou personnelles afin de répondre à un besoin de reconnaissance sociale, de mieux-être ou de bien-être personnel. Etant en possession d'un savoir-faire, lui permettant surtout d'être autosuffisant sur le plan financier, la femme peut se libérer du joug familial surtout si lorsqu'elle subit toute sorte d'atrocité parce que dépendant totalement du budget de son mari ou de sa famille. L'émancipation est ici l'acquisition de la liberté exemptée de contrainte. Une liberté qui confère à la femme par exemple au début du XXème siècle le droit à la parole et de s'épanouir. Elle confère à la femme un certain pouvoir de prise de décision conformément au principe du droit humain. Ainsi chaque femme est obligée de se conformer aux manières admises par la modernité. C'est dans ce sens que Sofia Tartilan (1877) souligne que « *Nous voulons une femme éclairée, instruite, apte pour tout. (...) pour nous, la véritable émancipation consiste à secouer l'abominable joug de l'ignorance, qui nous rend aujourd'hui esclaves de l'homme, de la société, des préoccupations et du fanatisme. (...) le premier droit que nous devons obtenir est l'instruction, car nos qualités intellectuelles sont aussi aptes à recevoir la lumière de la vérité et de la science que celles des hommes.* » Cette affirmation de Sofia T. montre que l'émancipation de la femme l'écarte de l'ignorance et de plusieurs maux qui empêchent son épanouissement. De plus, Sarah et all. (1993) soulignent également que les femmes doivent apprendre à affronter la réalité au lieu de se soumettre. A travers ces différents auteurs nous pouvons dire que l'émancipation est l'épanouissement et l'autonomisation de la femme à travers son emploi. L'enquête révèle que cet apprentissage rapporte beaucoup pour celles qui l'exercent et c'est grâce à son revenu qu'elles arrivent à s'autonomiser. Une enquêtée disait qu'elle est orpheline des deux parents et c'est grâce à ses machines qu'elle survie.

A partir de l'apprentissage, elles arrivent à se défendre sur tous les plans et se faire valoir parce que désormais, elles ont acquis beaucoup de connaissances dans les ateliers. Sur le plan socioculturel elles ne sont plus victimes des pratiques comme le mariage forcé, l'entrée au couvent et le lévirat. Désormais elles peuvent prendre la parole en public et aux côtés des hommes. Sur le plan matrimonial et conjugal elles apportent leur concours. Economiquement, elles arrivent à s'auto-suffire et prendre en charge les dépenses familiales. Une de nos enquêtées s'est confiée en ses termes « *mon mari travaille par saison, il y a des moments durant lesquels il ne perçoit rien. C'est à moi d'assumer les loyers et le bien-être de ma famille* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, février 2016). Pour ce faire, on constate qu'il y a d'autres changements qui s'opèrent chez les femmes. Elles arrivent aussi à apprendre « les métiers des hommes »¹¹ comme : La menuiserie, la pâtisserie, la mécanique, la plomberie. A titre illustratif, on a au Togo, l'entreprise CECO BTP¹², où les filles sont

¹⁰ Méthode psychanalyste dont les soins passent par le rappel à la conscience des besoins insatisfaits (les « *gestalts inachevées* ») afin de rendre au patient sa totalité, son unité.

¹¹ Ces métiers étaient seulement destinés et réservés aux hommes, parce que nécessitant une grande force physique

¹² Consortium des Entreprises de Construction Bâtiment et Travaux Publics

nombreuses à être des ingénieurs en génie civil et à conduire des tracteurs et engins lourds. Ces dernières se sentent émancipées et ne constatent rien d'extraordinaire dans l'exercice d'un métier qui nécessite beaucoup de « forces physiques », d'où, on a cherché à avoir leur perception de l'émancipation féminine et ce surtout par rapport au milieu social.

Tableau N° 2 : Répartition des jeunes-filles selon leurs niveaux d'études et leurs perceptions de l'émancipation

Niveau d'instruction	Perception de l'émancipation		Bien		Mal		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Non scolarisée	33	30	0	0	33	30		
Primaire	44	20	0	0	44	40		
Collège	22	20	0	0	22	20		
Lycée	11	10	0	0	11	10		
Total	110	100	0	0	110	100		

Source : Enquête de terrain, février 2016

Ce tableau révèle que sur 110 jeunes filles interrogées, aucune d'elle ne pense que l'émancipation de la jeune-fille constitue un handicap pour son milieu social, soit 0%. Au contraire, toutes les filles, soit 100%, affirment que l'émancipation de la jeune fille constitue un atout incontournable pour elles-mêmes et le développement de leurs milieux. Quelque soit leur niveau d'instruction, elles ont une perception positive de l'émancipation, mais elles reconnaissent que c'est par le fruit de leur travail que cela est possible.

Grâce à l'apprentissage, et surtout par l'exercice d'un métier, les jeunes filles sont devenues des femmes émancipées. Cela devient très spectaculaire avec les femmes présentant un handicap dont le cas d'une enquêtée rencontrée sur le terrain lors de la collecte des données. Son fauteuil roulant ne l'a pas empêchée d'apprendre un métier et de l'exercer, d'aller loin dans sa carrière et ainsi devenir un modèle pour sa génération et pour sa société. Cependant, il faut rappeler que l'apprentissage n'est pas le seul moyen pour s'émanciper. L'éducation scolaire débouchant sur l'acquisition de diplôme et un emploi, le commerce et bien d'autres activités génératrices de revenus le sont aussi. On retient donc que l'émancipation fait du bien à la gent féminine car elle ressort comme un système qui l'épanouit. Les enquêtés ont aussi parfois relevé le fait que s'émanciper ne revient pas de leur côté à manquer de respect aux hommes, mais plutôt à lutter ensemble, chacun constituant un soutien de tous ordres pour l'autre.

6 CONCLUSION

L'apprentissage, eut égard à tout ce qui précède, contribue à l'émancipation de la jeune fille. Même s'il y a des années la jeune fille ne pouvait pas décider pour sa propre vie, aujourd'hui, elle opère des choix et décide de la carrière qu'elle veut embrasser dans la vie. C'est ainsi que s'élargie le champ d'émancipation de la femme. Mais il faut savoir que l'émancipation de la jeune fille au Togo, même dans les milieux urbains n'est pas encore totale. Pour que cette émancipation et l'indépendance par rapport à la famille soit effective, la jeune fille doit être soutenue et accompagnée dans ses diverses activités. Organiser des séances de sensibilisation, encourager l'éducation de la jeune fille, les stimuler dans le choix judicieux du futur métier sans aucune réserve. Les institutions financières pourraient aussi octroyer des prêts à pourcentage réduit aux jeunes filles pour pouvoir ouvrir leurs ateliers, comme le fait actuellement le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) initié par le gouvernement togolais, mais en garantissant des souplesses dans le système de remboursement surtout pour les débutantes. Les parents, pour leur part, doivent remplir leur part de responsabilité en donnant la même éducation aux enfants sans distinction de sexe. Tout ce qui précède permet de cerner la prise de conscience effective des femmes par rapport à leur émancipation car ces recommandations témoignent du fait qu'elles veulent s'épanouir à tout prix. D'où la confirmation de nos hypothèses. D'autres recherches pourraient s'appesantir sur l'état des lieux de la contribution des femmes émancipées au développement de leur localité.

REFERENCES

- [1] Amouzou E., 2010, Les handicapés à la scolarisation de la jeune-fille en Afrique noire, Paris, Harmattan.
- [2] Amouzou E., 2008, Socialisation et insertion professionnelles des jeunes dans le cadre de la politique de développement au Togo, Lomé, Revue Mosaïque.
- [3] Badian S., 1973, Sous l'orage (Kany), Paris, Présence africaine.

-
- [4] Bandura A., (dir), 1995, *Self-efficacy in changing societies*, New York: Cambridge University Press.
- [5] Bruner J., 1996, *L'éducation, entrée dans la culture : les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*, Paris, éd. Retz.
- [6] Descolonges M., 1996, *Qu'est-ce qu'un métier ?*, Paris, PUF.
- [7] Dubar C., 1994, « Identités collectives et individuelles dans le champ professionnel », *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck, 377-78
- [8] Grawitch M., 1993, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, (9e édition).
- [9] Hull CL., 1943, *Principles of behavior : an introduction to behavior theory*. New York : Appleton-Century-Crofts, in Quoniam N., Bungener C., 2004, *Les théories psychologiques de la motivation*. *Psychologie & NeuroPsychiatrie du vieillissement*; 2(1):7-18. Consulté le 20 juin sur http://www.jle.com/fr/revues/pnv/edocs/les_theories_psychologiques_de_la_motivation__262034/
- [10] Latreille G., 1980, *La naissance des métiers en France, 1950-75*, Etude psycho sociale, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- [11] Leplat J., Enard C., Weill-Fassina A., 1970, *La formation par l'apprentissage* Paris, PUF.
- [12] Microsoft Encarta 2009, Microsoft Corporation 1993-2008 www.mindevbase.Tg
- [13] Piaget J., 1935, *Psychologie et pédagogie*, Denoël / Gonthier, 1988, (rééd. Gallimard, coll. « Folio Essais »).
- [14] Sarah E., Scott M., et Spender D., 1993, « La educación de las feministas: defensa de las escuelas no mixtas », in Spender D., & Sarah E., (eds.): *Aprender a perder. Sexismo y Educacion*, Barcelona: Paidós.
- [15] Skinner B. F., 1974, *Pour une science du comportement : le behaviorisme*, (trad. franç., Delachaux et Niestlé, 1979).
- [16] Tartilan S., 1877, *Páginas para la educación popular*, in Junta de Castilla y León. Consejería de Cultura y Turismo, 2009-2010, consulté le 22 juin 2016 sur <http://bibliotecadigital.jcyl.es/i18n/consulta/registro.cmd?id=4825>
- [17] Vygotski L. S., 1934, *Pensée et langage*, (trad. franç., Éditions sociales / Messidor, 1985).